

## Petite-Forêt : la construction de 52 nouveaux logements sociaux a bien avancé pendant l'été

Élus de Petite-Forêt et partenaires ont inauguré le 6 septembre le chantier d'une nouvelle résidence de logements sociaux, rue de Valenciennes. Pour l'occasion, le premier des 42 arbres a été planté.



Les travaux ont bien avancé pendant la période estivale, les premières élévations des bâtiments

Une nouvelle résidence [du bailleur SIGH](#), avec l'opérateur [Novalys](#), est en cours de construction à Petite-Forêt, rue de Valenciennes. Le 6 septembre, le chantier a été inauguré après le report de la pose de la première pierre, prévue le 5 juillet.

Les travaux ont bien avancé pendant la période estivale. Il s'agit d'un projet de 52 logements, **répartis sur deux bâtiments de type R+2 de T2 à T5**. Ce programme de construction en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) proposera des logements neufs dont 13 en reconstitution d'offre NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain). Le prix du projet est estimé à **plus de huit millions d'euros**.



Pour Sandrine Gombert, ce programme de construction est une étape importante pour répondre aux logements dans sa commune



Le premier hêtre pourpre a été planté lors de la cérémonie

Le premier hêtre pourpre a été planté à sa place définitive, au pied de l'actuel panneau de chantier. Au total, 42 arbres seront plantés sur le site et un soin tout particulier sera apporté au traitement paysager.

## Une hausse de la demande de logements sociaux

Selon la maire Sandrine Gombert, ce programme de construction est **une étape importante pour répondre à la problématique du logement dans la commune**. À Petite-Forêt, la forte hausse de demandes en attente de logements sociaux est visible. De quelques centaines de demandes il y a quelques années, « *la ville ne gère pas moins de 2042 demandes aujourd'hui, pour un parc franc-forésien de 470 logements sociaux, alors même que le nombre d'attribution n'est que d'une trentaine par an* » poursuit l'élue.



Au total, 42 arbres seront plantés sur le site.

Ce projet répond à une attente forte. Pendant de nombreuses années, Petite-Forêt n'était pas en règle avec la loi SRU, qui impose un nombre minimal de logements sociaux. **Plusieurs constructions ont permis à la commune d'être en règle.**

Ces nouveaux logements devraient redonner un peu de vie à ce quartier de Petite-Forêt coupé par l'autoroute A23 « *que nous ne souhaitons pas oublier* » indique Sandrine Gombert. « *Un programme attentif à la qualité architecturale et de son environnement. Un site qui va continuer à se transformer* » promet Marie Cornillon, la directrice générale de SIGH.